

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_053

VALIDATION D'UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ EVEN GO POUR L'ORGANISATION DU SALON VEEZIT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT QUATRE AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **18/04/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
29	10	9	39

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Odile DAMOUR qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_053

VALIDATION D'UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ EVEN GO POUR L'ORGANISATION DU SALON VEEZIT

I- PRÉSENTATION

Dans le cadre de sa politique de développement touristique et de valorisation de son territoire, la CIREST souhaite renforcer sa visibilité et son attractivité en participant à des événements d'envergure régionale, nationale et internationale.

Le Salon VEEZIT – Salon International du Tourisme et des Loisirs de l'Océan Indien – organisé par la société EVENTGO, constitue une opportunité stratégique pour promouvoir les atouts touristiques de l'Est de La Réunion.

Cet événement se tiendra les vendredi 30, samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2025 au Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis, et vise à favoriser les échanges entre les professionnels du tourisme (B to B) tout en s'adressant au grand public (B to C).

À travers ce partenariat, la CIREST bénéficiera d'un stand de 54 m² au sein du village Réunion, d'une visibilité institutionnelle renforcée sur les différents supports de communication de l'événement (affiches, site web, presse, vidéos, réseaux sociaux), et d'un positionnement privilégié grâce à une formule de « Partenaire Silver » incluant exceptionnellement les avantages du niveau « Gold ».

Par ailleurs, la CIREST participera activement à l'inauguration officielle, à la conférence de presse, et animera une conférence de 45 minutes sur l'attractivité du territoire Est. Ce partenariat permet ainsi de valoriser les projets portés par la collectivité en matière de tourisme, de loisirs et d'aménagement du territoire.

Participation financière :

La contribution financière de la CIREST pour ce partenariat est fixée à **35 000 euros HT**, soit **37 975 euros TTC**. Ce montant correspond à la formule « Partenaire Silver » enrichie des prestations « Gold » offertes à titre exceptionnel par l'organisateur.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- **VU** la compétence de la promotion touristique de la communauté d'agglomération
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

Considérant,

- la volonté de la CIREST de valoriser son territoire et de promouvoir son attractivité touristique, notamment dans le cadre d'événements d'envergure régionale et internationale ;
- le projet de partenariat proposé par la société EVENTGO, organisatrice du Salon International du Tourisme et des Loisirs de l'Océan Indien – VEEZIT 2025, qui se tiendra les 30, 31 mai et 1er juin 2025 au Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis ;
- L'intérêt stratégique pour la CIREST de participer à cette manifestation en tant que partenaire institutionnel afin de promouvoir le territoire Est de La Réunion auprès des professionnels du tourisme, du grand public et des médias ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 39 « Pour »,

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre la CIREST et la société EVENTGO, annexée à la présente délibération, pour la participation de la CIREST en tant que Partenaire
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Odile DAMOUR

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY